#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20220706-D\_06\_07\_22\_24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022 Affichage : 08/07/2022

#### Délibération n°06-07-2022-024

7.1 Décisions budgétaires

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 6 juillet 2022

Date de convocation	30 juin 2022
Date d'affichage	30 juin 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	48 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 6 juillet à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes au Luart, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

- M. Éric Etaient présents : 36 BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Jeannine VENDÔME.

Etait représenté: 1 - M. Jean DUMUR représenté par M. Joël MONCHATRE.

<u>Pouvoirs</u>: 11 - M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU.

<u>Etaient excusés</u>: 7 - M. Emmanuel BOIS, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Joël CIRON, M. José PLANS, M. Xavier TERRIER, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Alain CRUCHET.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

# BUDGET : MISE À JOUR DE L'AP – CP CONSTRUCTION D'UN CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°25-02-2019-016 en date du 25 février 2019 relative à la création de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu la délibération n°17-12-2019-043 en date du 17 décembre 2019 relative à la mise à jour de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu la délibération n°15-12-2021-034 en date du 15 décembre 2021 relative à la mise à jour de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu la délibération n°13-04-2022063- en date du 13 avril 2022 relative à la mise à jour de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances, Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** de la nécessité de mettre à jour cette autorisation de programme (AP) au regard des attributions de marchés pour les différents lots de travaux.

**DECIDE** en conséquence de mettre à jour l'AP correspondante en en augmentant le montant de l'AP et en reportant des crédits prévus en 2022 sur les crédits de paiement en 2023 et en 2024 comme suit :

N° AP	19-04 CENTRE AQUATIQUE 4118
Libellé	Construction d'un centre aquatique
Montant de l'AP	16 500 000 €
CP 2019	39 706 €
CP 2020	549 785 €
CP 2021	461 087 €
CP 2022	1 500 000 €
CP 2023	9 000 000 €
CP 2024	4 949 422 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour: 48 Voix contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 6 juillet 2022

Pour extrait conforme Le 7 juillet 2022 Le Président

M. Didier REVEAU